



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint Joseph de Rivière, le 6 mai 2021

### PLUS QUE 2 KILOMETRES AVANT D'ATTEINDRE LE BOUT DE LA VIA CHARTREUSE !

**Le Président Jean-Pierre Barbier, accompagné de Bernard Perazio, Vice-président en charge de la voirie, des conseillers départementaux André Gillet et Céline Burlet, s'est rendu à Saint Joseph de Rivière sur la première tranche de la Via Chartreuse, longue de 10 km, en compagnie de Cédric Vial, Sénateur de la Savoie, Anne Lenfant, Présidente de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et de Marylène Guijarro, Maire de Saint Joseph de Rivière.**

#### **Pour un tourisme 4 saisons et un usage mixte**

Colonne vertébrale du réseau cyclable de Chartreuse, cette nouvelle voie verte dédiée aux « modes doux » contribuera à l'attractivité du territoire et à l'essor d'un tourisme 4 saisons, tout en favorisant la mobilité active.

La Via Chartreuse s'adresse tant aux cyclistes, qu'aux promeneurs, joggeurs ou cavaliers, reliant des sites d'intérêts naturels et patrimoniaux remarquables, tels que l'espace naturel sensible des tourbières de l'Herrétang et la Tuilerie. La concertation réalisée pendant de nombreux mois en lien avec les élus de l'intercommunalité et des communes a permis de s'accorder sur un usage mixte de la voie : les exploitants agricoles partageront également la voie.

Le projet a été conçu pour limiter au maximum son empreinte écologique et son emprise sur les terres agricoles. Il emprunte ainsi presque exclusivement des chemins d'exploitation existants et des berges. Le revêtement a également été choisi pour réduire l'empreinte écologique du projet, respectant ainsi ce site à haute qualité environnementale : il est constitué de matériaux naturels compactés, directement extraits des alluvions du Guiers et travaillés sur place. Ce revêtement est perméable et résistant au passage des engins agricoles.

Une signalétique dédiée est également en cours de réalisation en partenariat avec les interlocuteurs du territoire. Ainsi, les richesses du plateau seront mises en avant tout au long du parcours. L'aménagement intégrera également un parking à l'extrémité sud, sur la commune de Saint Joseph de Rivière, à proximité de la RD 520.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Plus que 2 km avant achèvement

La via Chartreuse est l'aboutissement de longues années de réflexions, de plusieurs mois d'études et a fait l'objet d'une concertation et d'une participation active des différents acteurs locaux : les communes de Saint Joseph de Rivière, Saint-Laurent-du-Pont, Entre-Deux-Guiers, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, le SIAGA, les exploitants agricoles et les diverses associations (cyclisme, chasse, pêche...).

Débutés fin mai 2020, les travaux ont permis l'ouverture d'une première section de cette voie verte, longue de 10 km entre Saint Joseph de Rivière et Saint-Laurent-du-Pont à l'été 2020, qui connaît déjà un réel succès en particulier le week-end.

Les travaux de la seconde et dernière tranche, longue de 2 km, permettront de relier la première section de la voie verte à Entre-Deux-Guiers. Ils débuteront en juin prochain pour se terminer à la fin de l'été, après trois mois de travaux. La réalisation d'une passerelle réservée aux modes doux permettra de franchir le Canal de l'Herrétang, véritable fil conducteur de la Via Chartreuse.

Financé intégralement par le Département de l'Isère, la Via Chartreuse représente 2,2 M€ (hors acquisitions foncières mais incluant les prestations intellectuelles et relevés nécessaires à l'aménagement), avec une première tranche de travaux à 900 000 € TTC et une deuxième tranche de travaux d'un montant de 600 000 € TTC.

*« Cette voie verte est la parfaite traduction de l'ambition du Département de soutenir la pratique du vélo en toute sécurité en développant des aménagements cyclables dans tout le territoire, là où il existe des besoins. Je tiens vraiment à souligner également l'exemplarité écologique de la via Chartreuse, réalisée avec des matériaux naturels et locaux, et la grande qualité de la concertation menée avec la profession agricole et les usagers »,* déclare Bernard Perazio, Vice-président en charge de la voirie.

*« Le développement des voies vertes répond à une véritable aspiration des Isérois et je suis ravi que nous soyons parvenus à y répondre dans ce cadre magnifique du massif de la Chartreuse aujourd'hui, grâce à une réelle concertation entre tous les partenaires. La via Chartreuse répond à notre volonté d'encourager la pratique des modes doux, aussi bien en alternative aux déplacements en voiture sur une faible distance, quand c'est possible, que pour le loisir et la détente. Cette voie verte vise également à attirer toujours plus le tourisme 4 saisons pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Et lorsqu'on voit l'intérêt des gens pour cette voie le week-end surtout, on se dit que c'est gagné ! »,* souligne Jean-Pierre Barbier, président du Département.